

- **COLZA** : Présence de larves d'altises toujours hétérogène selon les parcelles. Fin des observations hebdomadaires du BSV pour cette année.
- **BLE** : Stade début tallage en majorité. Activité ravageurs quasi nulle, premiers symptômes d'oïdium observés sans incidence.

COLZA

Stades :

24 parcelles ont été observées cette semaine.

Les stades ont très peu progressé depuis la semaine dernière. L'arrivée du froid a stoppé la croissance des colzas. A l'entrée de l'hiver, environ 92% des parcelles du réseau ont un stade moyen supérieur à 8 feuilles.

La plupart des colzas sont désormais à un stade suffisant pour passer l'hiver. On observe toujours des peuplements hétérogènes dans certaines parcelles (mauvaises levées, dégâts limaces, altises, gibiers, ...) et des pieds chétifs dont la survie dépendra de l'intensité de l'hiver et de la couverture neigeuse (effet tampon).

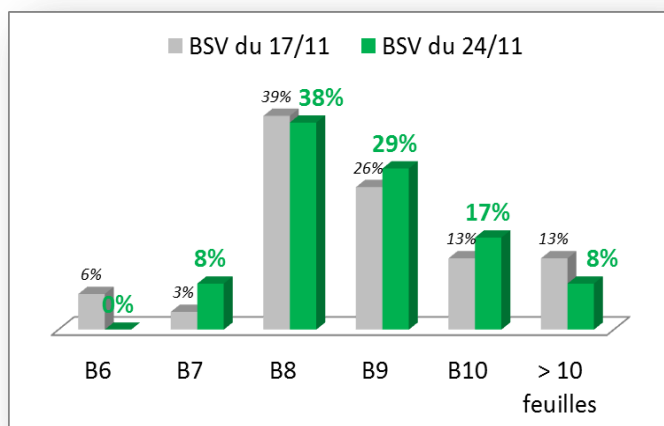
A l'inverse, des colzas ont une biomasse importante avec un début d'élongation pour certains. Cette élongation est sans incidence car le froid actuel a permis de stopper leur croissance. On signale que les feuilles les plus anciennes entrent en sénescence.

Une seule pesée à l'entrée de l'hiver a été réalisée : 933g/m² ce qui correspond à un développement modéré de la culture. Pour le calcul du bilan azoté avec la méthode des pesées, il est fortement recommandé d'effectuer cette pesée « entrée hiver » dès que possible.

Larves d'altises :

La fréquence de présence des larves d'altises diminue cette semaine : 5 parcelles sont concernées (contre 9 la semaine dernière). Deux parcelles ayant atteint le seuil de nuisibilité la semaine dernière restent au même niveau d'infestation. Les deux autres parcelles ont des présences variables de 2%, 5% et 48%.

Seuil de nuisibilité altises larves : 7 pieds sur 10 avec au moins une galerie de larves d'altises (ce qui équivaut à environ 2-3 larves par plante).



Limaces :

Des attaques de limaces sont observées dans 3 parcelles de blé sur les 10 observées cette semaine, mais elles ne sont généralement pas dommageables avec entre 2 et 5% de plantes touchées.

Seuils de nuisibilité (seuils indicatifs pouvant être pris à défaut car la nuisibilité dépend du nombre de limaces mais aussi des conditions de développement de la culture) :

- Entre 1 et 20 limaces / m² : le risque est faible, continuer le suivi à vue.
 - Entre 20 et 50 limaces / m² : le risque est moyen
 - Risque très fort = ou > 50 limaces / m². Il est nécessaire de faire baisser les populations, par un travail du sol par exemple, avant d'envisager un semis qui serait trop difficile à protéger.
- Remarque : en semis direct, le seuil est sans doute inférieur à 20 limaces par m²**

Le seuil est une chose, mais au final c'est la présence de dégâts sur plantes retardées et affaiblies, ou la perte de pieds, qui doivent guider la décision d'intervenir. En conditions sèches on peut avoir des limaces sous pièges et peu de dégâts. Au contraire en conditions humides, on peut avoir peu de limaces sous pièges et des dégâts plus importants. Les pièges constituent une aide au suivi.

Pucerons *Rhopalosiphum padi*

Aucun puceron n'a été piégé cette semaine, les vols sont maintenant terminés. Dans les situations les plus à risque, notamment sur les semis précoces et non protégés avec un traitement de semence, la présence de pucerons sur plantes est limitée et leur activité en parcelle va ralentir fortement avec le froid de ces derniers jours.

Il convient donc d'observer plus particulièrement le seuil de présence pendant plus de 10 jours dans ces situations. Actuellement seule une parcelle du réseau atteint le seuil de plus de 10 jours de présence, dans le secteur de Braines (02).

Dans le courant du mois octobre quelques parcelles ont pu atteindre le seuil de présence de plus de 10 jours, mais les notations actuelles révèlent généralement l'absence de pucerons. Seule une parcelle a atteint ce seuil de présence de plus de 10 jours. En pratique, fin du risque pucerons.

Seuil de nuisibilité pucerons automne, jusqu'au stade début tallage : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation.

Autres bioagresseurs

Deux parcelles de blé, déjà signalées la semaine dernière, présentent une activité campagnols avec des dégâts qui restent limités (<10%). La pose de perchoirs peut être une première solution pour limiter le développement de populations encore faibles. Penser à remonter vos observations à la FREDON.

Au niveau des maladies, on commence à observer les premiers symptômes, notamment d'oïdium sur feuilles basses dans deux parcelles du réseau. Actuellement ce type d'observations a pour seul intérêt de constater que l'inoculum primaire se met progressivement en place.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Picardie : Acolyance, Agora, Arvalis, Asel, Bayer Cropscience, Bully Grains, Calipso, Calira, Capseine, Capsom, CFA Le Paraquet, CER France 60, Cerena, les CETAS 02, les CETAS 80, Cetiom, Chambres d'Agriculture de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, Ets Charpentier, Ets Compas, Coop de Milly sur Thérain, Ets Bitz, FREDON Picardie, FREDON Nord Pas de Calais, Inra, ITB 02-60-80, Maison familiale de Villers Bocage, Noriap, Sanaterra, St Louis Sucre, Tereos, Ternoveo, Textilin, Ucac, Unéal, Valfrance, Vivescia, Van Robaey Frères, le SRAL Picardie - M. Alain BECUE, M. Arnaud COLIN, Mr POLIN Technipro.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux des filières : **Céréales** : F. Dumoulin - Chambre d'Agriculture de l'Oise et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal. **Colza** : A. Vanboxsom - Cetiom. M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne. **Maïs** : V. Duval - Fredon Picardie et B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal. **Protéagineux** : V. Duval - Fredon Picardie et A. Tournier - Chambre d'Ag. de l'Aisne. **Lin** : H. Georges - Chambre d'Ag. de la Somme et F. BERT - Arvalis. **Betteraves** : H. Hemeryck - Chambre d'Ag. de l'Oise et T. Leclere - ITB 08.

Luzerne : T. Leroy - Chambre d'Ag. de la Somme

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Picardie - 19 bis rue Alexandre Dumas - 80 000 AMIENS Tél. : 03 22 33 69 00 Fax: 03 22 33 69 99

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet www.draaf.picardie.agriculture.gouv.fr et www.chambres-agriculture-picardie.fr - Chambre d'Agriculture de Picardie -

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Tél : 03 22 33 69 28 - E-mail : jp.pardoux@somme.chambagri.fr . **Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.**